

Compte rendu de séance

Séance du 13 Décembre 2017

L' an 2017 et le 13 Décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de ELINEAU Jean-Paul Maire

Présents : M. ELINEAU Jean-Paul, Maire, Mmes : BOURGOIN Françoise, GABORIAU Patricia, NAUD Patricia, POIRAUDEAU Marie-Bernadette, TOUFFLIN-RIOLI Sophie, MM : BOSTVIRONOIS François, BOUTEAU Denis, CANTIN Philippe, GISSOT Fabrice, GUYON Hubert, JOLLY Jean-François, RABILLÉ Daniel, RENAUD Loïc

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BESSONNET Anne à Mme BOURGOIN Françoise, GARREAU Laurence à Mme GABORIAU Patricia, JOLLY Marie-Pierre à M. JOLLY Jean-François, MIGNE-CHAUVIN Valérie à M. RABILLÉ Daniel, MM : BAUTHAMY Patrick à M. ELINEAU Jean-Paul, BEAUVILAIN Joël à M. RENAUD Loïc, CHATELLIER Jean-Paul à M. BOSTVIRONOIS François, DEVAUD Fabrice à M. GISSOT Fabrice

Excusé(s) : Mme TARAUD Léone

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 23
- Présents : 14

Date de la convocation : 08/12/2017

Date d'affichage : 08/12/2017

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture des Sables d'Olonne
le :

et publication ou notification
du :

A été nommé(e) secrétaire : M. RABILLÉ Daniel

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil, Monsieur Daniel RABILLÉ a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il accepte. Madame Céline CAILLAUD, Responsable comptabilité et finances, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

Le quorum a été vérifié avant le début de la séance

Après approbation du compte rendu de la précédente séance, voici les points traités à l'ordre du jour :

SOMMAIRE

Budget Assainissement : Souscription d'un emprunt de 300 000 € - 2017_123

Budget Assainissement : Souscription d'un emprunt de 300 000 €

réf : 2017_123

Dans le but de financer le projet suivant : travaux de réseaux Eaux Usées Rue de Saint Gilles- Rue de la République – Rue de la Barre pour un coût total de 325 465.63 € TTC ;

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter un prêt auprès de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE.

Pour ce faire, Monsieur le Maire présente les propositions faites par l'organisme prêteur sollicité :

PRET MT A TAUX FIXE- Echéances constantes		
Montant sollicité	300 000 €	300 000 €
Durée	15 ans	20 ans
Périodicité	Trimestrielle	Trimestrielle
Taux	1,25%	1,54%
Montant d'une échéance	5 491,18 €	4 364,26 €
Frais de dossier	300 €	300 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, sur le financement du projet ci-dessus désigné, et sur les propositions faites par l'organisme prêteur sollicité :

1. Décide de demander à la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE un emprunt selon les conditions suivantes :
 - montant : 300 000 €
 - pour une durée de : 15 ans
 - Périodicité : trimestrielle
 - taux fixe : 1.25 %
 - frais de dossier : 300 €
2. Prend l'engagement au nom de la Commune d'inscrire en priorité chaque année, en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances.
3. Prend l'engagement pendant toute la durée du prêt de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des dites échéances.
4. Confère en tant que de besoin, toutes les délégations utiles à Monsieur Jean-Paul ELINEAU, le Maire de la Commune pour la réalisation des emprunts, la signature des contrats de prêt à passer avec l'Etablissement prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont inscrites.

A l'unanimité (pour : 0 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Complément de compte-rendu:

Séance levée à : 19h25.

En mairie, le 14/12/2017

Le Maire

Jean-Paul ELINEAU

